Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
			Self-défense/Jujitsu 10h/11h30 Adultes
			Self-défense/Jujitsu 11h30/12h30 Ados à partir du CM2
	Judo		
	Petite / Moyenne Sections 17h00/17h30		
Judo Grande Section / CP 17h00/18h00	Judo (Grande Section à CE1) 17h45/18h45	Judo Eveil (Moyenne Section/Grande Section) 17h/17h45	
Judo Poussins/Benjamins (CE1 CE2 CM1 CM2 6 ^e) 18h/19h15	Taïso Renforcement musculaire A partir de Benjamin (CM2) 19h00/20h00	Judo Puces/Poussins (CP CE1 CE2) 18h00/19h15	
Judo Ados/adultes (à partir minimes) 19h30/21h30	Judo Technique Kata A partir de Benjamins (CM2) 20h00/20h30	Judo Benjamins à Seniors (à partir de CM1) 19h30/21h00	

J.C. Villecomtois

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Nom des Parents :		
Adresse :		
CP :		
Mobile Mère :		
E-mail :		
Nom de l'adhérent	Prénom	Date de Naissance
	Esuière	
	46 101016	
Renseignements médicaux (EN CA J'autorise le professeur à prendre tou	A Committee of the Comm	d'accident du licencié.
Allergie(s) ou maladie(s) connue(s)		<u> </u>
Protocole à tenir :		
Règlement intérieur et Protocole sa	anitaire	
Le licencié, et ses parents pour les sanitaire évolutifs et imposés par la FF, ne fréquentera pas le cours. Les mains	JDA. En cas de symptôme(s) évocate	ur(s) du virus Covid19, le licencié
Droit à l'image		
J'autorise le Judo Club Villecomtois même durant les cours ou les événeme (site «judoclubvilleneuvelecomte.com»	ents. Ces photos pourront être diffusée	es afin de promouvoir l'association
<u>Pa</u> iement		
La cotisation annuelle est due dans somensuelle, et sera dû dès l'inscription (pet sont encaissés le 1er de chaque mois). d'arrêt temporaire ou définitif du licenc	. Aucun remboursement ne sera possib ié, quelles qu'en soient les motivations	ques sont donnés à l'inscription le, après le cours d'essai, en cas

COTISATION ANNUELLE pour 1 ou plusieurs cours par semaine SAISON 2022-2023

3/4 ans (Petite / Moyenne sections) 4/5 ans (Moyenne / Grande sections)	115 €	
	105.6	
vendredi	165€	
A partir de 5ans / ado / adulte	180€	
Samedi matin	180€	
Mercredi soir	115€	
	41 €	
	A partir de 5ans / ado / adulte Samedi matin	A partir de 5ans / ado / adulte 180 € Samedi matin 180 € Mercredi soir 115 €

*Préciser le cours

<u>Protocole Sanitaire FFJDA – Rentrée sept. 2022</u>

(Cocher toutes les cases et signer le bas de la page)

Le	judoka					
Et le cas échéant : ses représentants légaux						
Et s	Et ses accompagnants :					
0	Le judoka doit porter un judogi propre à chaque cours.					
0	Le judoka doit avoir les ongles courts, être douché, cheveux lavés et éventuellement attachés en fonction de la longueur.					
0	Le judoka se lave ou se désinfecte les mains et les pieds juste avant de monter sur le tatami.					
0	Le judoka et les parents s'engagent à respecter le protocole sanitaire qui pourra évoluer durant la saison, en fonction des règles édictées par les instances officielles.					
0	Le judoka a une bouteille d'eau ou une gourde individuelle (même en cas de plusieurs membres d'une même famille).					
0	Aucun accompagnant ne pourra rester dans l'enceinte du dojo durant les cours.					
0	Le judoka ou son représentant légal préviendra le club en cas de symptôme(s) évocateur(s) ou de contamination avérée. Le judoka ne fréquentera pas la séance dans de tels cas.					
0	Conformément au protocole édicté par la FFJDA, (à fournir au moment de l'inscription) le judoka et ses représentants légaux, le cas échéant, cochent cette case comme valoir de certificat sur l'honneur du respect des règles d'hygiène et sanitaires durant la saison 2022-2023.					
0	Le judoka, ses représentants légaux et/ou accompagnants) s'engagent à prendre connaissance des mises à jour du protocole sanitaire régulièrement.					
	clarent avoir pris connaissance du protocole FFJDA en vigueur et signer cette fiche sur l'honneur. te : Signature du judoka signature du représentant légal					
Ju	signature du judona – signature du representant legal					

(dès 11 ans)

(pour les mineurs)